

Loi ayant pour objet de réglementer la vente des engrais chimiques agricoles.

Loi modifiant la Loi spéciale des Revenus de guerre, 1915.

Loi ayant pour objet de modifier la Loi des Douanes et la Loi du Ministère des Douanes et de l'Accise.

Loi pour faire droit à Margaret Maud Evelyn Clark Leith.

Loi pour faire droit à Mary Ann Phair.

Loi pour faire droit à William Park Jefferson.

Loi pour faire droit à Eva Maud Ginn.

Loi pour faire droit à Louise Janet Maude Bigford.

Loi pour faire droit à James Dickson Couch.

Loi pour faire droit à Cecil Grenville Bell.

Loi pour faire droit à Nikola Pirozyk.

Loi pour faire droit à Margaret Mary Ivor Horning.

Loi concernant un brevet de Simon W. Farber.

Loi concernant un brevet à Daniel Herbert Schweyer.

Loi concernant certains brevets de la Holographane Glass Company.

Loi concernant un brevet de la Dominion Chain Company.

Loi modifiant le Tarif des Douanes, 1907.

Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du havre de Québec.

Loi modifiant la Loi des chemins de fer, 1919.

Loi concernant la Canadian Red Cross Society.

Loi concernant la Loi du Rétablissement des soldats dans la vie civile.

Loi modifiant la Loi de Faillite.

Loi concernant le havre de Trenton, dans la province d'Ontario.

Loi ayant pour objet de mettre en vigueur les Traités de paix entre Sa Majesté et la Hongrie et la Turquie.

Loi concernant les avis de résiliation des baux des terres fédérales.

Loi modifiant la Loi de tempérance du Canada.

Loi concernant les avis de résiliation des baux des terres fédérales.

Loi modifiant la Loi des pensions.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des exercices financiers expirant respectivement le 31 mars 1922 et le 31 mars 1923.

Après quoi, il plaît à Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général de clore la première session du quatorzième parlement du Canada par le discours suivant:

Honorables Messieurs du Sénat:  
Madame et Messieurs de la  
Chambre des Communes.

En venant mettre un terme à vos travaux parlementaires, je désire exprimer mon plaisir et ma satisfaction qu'il vous ait, à ce point, été possible de traiter, en sus des questions générales d'intérêt public, les multiples et importants sujets que vous avez été priés de mettre à l'étude lors de l'ouverture de la session.

Le remaniement du Tarif des douanes, qui a fait l'objet d'une longue délibération, donne l'espoir qu'il répondra largement au désir d'une révision tarifaire, sans cependant créer de graves perturbations dans les conditions industrielles.

L'attention apportée à la question des frais de transport, les recommandations du comité spécial de la Chambre des Communes qui a fait une très minutieuse enquête sur le problème tout

entier, et la loi qui en a résulté, amèneront de réelles et immédiates réductions dans les taux de transport, d'une manière qui ne manquera pas de grandement profiter à toutes les parties du Dominion.

Les mesures adoptées en vue de favoriser ou de diriger la mise sur le marché de certains produits agricoles, ainsi que la fabrication, le marquage et la vente des engrais chimiques, en vue de développer les facilités d'entreposage frigorifique, et de poursuivre les travaux d'expérimentation et de recherches destinés à réprimer les maladies des fruits et à enrayer la tuberculose bovine, devraient être d'une utilité réelle pour la production du grain et l'accroissement du cheptel, pour l'industrie laitière et la culture fruitière, de même que pour l'augmentation de leur protection contre leurs ennemis naturels.

Suivant les représentations faites au nom des provinces des Prairies, une loi a été adoptée qui tend au rétablissement d'une Commission du blé, et cette mesure législative fait espérer que sera satisfait le désir d'un régime plus équitable pour l'écoulement du blé canadien.

Le comité spécial de la Chambre des Communes institué pour s'enquérir des questions et problèmes connexes au bien-être des soldats et des personnes à leur charge, a soumis de nombreuses recommandations utiles et importantes sur les pensions, l'assurance, l'établissement agricole, le travail convenant à l'état du réintégré et sur d'autres aspects de la réintégration. Ces recommandations, ainsi que les mesures législatives auxquelles elles ont servi de base, devraient grandement contribuer à répondre aux fins légitimes et patriotiques auxquelles ces mesures tendent.

La coordination des forces de la défense du Canada dans un seul ministère de la Défense nationale, sous la direction d'un chef unique, augmentera le bon fonctionnement du service, en même temps qu'elle réalisera une économie très nécessaire dans ces divisions du service national.

Les modifications apportées à la loi des élections ont assuré à des milliers de femmes canadiennes qui en étaient privées le plein exercice du suffrage électoral. Une importante loi de tempérance a été insérée dans les statuts.

On a réalisé des progrès sensibles dans les négociations entamées pour attribuer la gestion des ressources naturelles des trois provinces de l'ouest à leurs gouvernements respectifs.

Il est agréable de constater que l'atténuation graduelle de la dépression commerciale a pour parallèle la diminution du chômage par tout le pays. La conférence que préparent les autorités fédérale et provinciales justifie l'espoir que seront trouvés les moyens à prendre pour résoudre plus effectivement les problèmes du chômage, au moment et au lieu où ces problèmes pourront surgir.

Le dernier emprunt du Dominion a opéré d'une façon à causer un contentement général. Les mesures adoptées en vue d'obtenir le supplément de revenu nécessaire donnent l'assurance qu'on est résolu à subvenir raisonnablement aux exigences du service public, et à maintenir la haute faveur que le Canada s'est acquise sur les marchés financiers du monde.

Madame et Messieurs de la  
Chambre des Communes.

Je vous remercie des crédits votés pour l'exécution des services publics du Dominion. Les sommes votées seront dépensées dans un esprit d'économie et en vue de l'efficacité.